

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'AIN

L'An deux mille vingt-quatre, le quinze octobre
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous la
présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

Affichage de la convocation
10 octobre 2024

Nombre de conseillers présents et représentés : 15
Nombre de pouvoirs : 2

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, Mme Amélie MICHAUD, M. Mickaël SIMON, M. Sébastien YVES, M. Fausto SCHIRRU, Mme Alexandra TECHER, Mme Elise MOINE, M. Paolo MARTINELLI, Mme Régine CHEVALLET, Mme Tiphaine PROST, M. Eric VEYRUNES.

Pouvoir : M. Jean-Claude CLEMENT donne pouvoir à M. Paolo MARTINELLI, Mme Jennifer BASILIO donne pouvoir à M. Mickaël SIMON.

Excusés : M. Denis LINGLIN, M. Eric BORDIER.

Secrétaire de séance : Mme Amélie MICHAUD

N°2024.060 Objet – Délibération portant sur l'acquisition de la parcelle n° C 2916

Monsieur RICO, adjoint au maire informe les membres du conseil municipal de l'opportunité d'acquérir la parcelle cadastrée C 2916, d'une superficie de 11 m², située le long de la Route de Thoiry. Cette acquisition serait réalisée à titre gratuit (hors frais d'acte notarié).

L'acquisition de cette parcelle a pour but d'élargir l'espace public à cet endroit, actuellement très restreint, afin de permettre la création d'un trottoir. Cette démarche vise à améliorer la sécurité des piétons le long de cette portion de voie.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

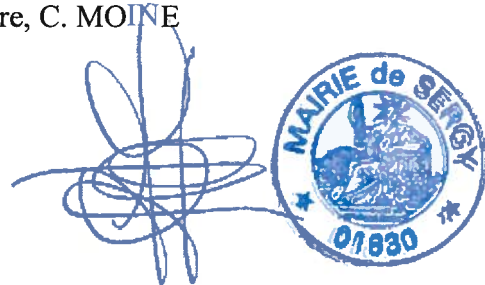
Vu le plan fourni ;

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** l'acquisition de la parcelle C 2916 d'une superficie de 11 m² ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents et actes permettant l'acquisition de la parcelle C 2916 et de payer tous les frais d'actes liés.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de la présente délibération.
A Sergy, le 15 octobre 2024

Le Maire, C. MOINE

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'C. MOINE'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de SERGY' at the top, a central emblem featuring a figure on horseback, and the number '01830' at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the number.